

018368
TRIBUNAL D'INSTANCE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
DATE D'ENREGISTREMENT AU GREFFE : 07/07/17
N° DU DEPOT : 1783493
LE GREFFIER

IMPACT
Société à responsabilité limitée au
capital de 7.700.- €

18 rue des Boulangers

68100 MULHOUSE

BILAN AU 31 JANVIER 2016

COMPTE DE RESULTAT
(pour la période du 1^{er} juillet 2014
au 31 janvier 2016)

ANNEXE

Pour Copie Certifiée Conforme

Gérant

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/01/2016 19			Exercice N-1 30/06/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 390	2 390				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	5 393		5 393		5 393	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 141	1 141				
	Autres immobilisations corporelles	186 697	65 573	121 125	148 683	27 558	18.53
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	21 000	1 000	20 000		20 000	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	216 621	70 103	146 518	148 683	2 165	1.46
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	369 456	28 181	341 275	232 682	108 592	46.67
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	64 038		64 038	5 237	58 801	NS
	Autres créances	151 512	4 346	147 167	70 251	76 916	109.49
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	132 972		132 972	215 311	82 338	38.24
	Charges constatées d'avance (3)	44 982		44 982	50 192	5 210	10.38
	Total III	762 961	32 527	730 434	573 673	156 761	27.33
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	979 582	102 630	876 952	722 356	154 596	21.40

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/01/2016 19	Exercice N-1 30/06/2014 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 700)	7 700	7 700		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	770	770		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	219 672	162 897	56 775	34.85
	Report à nouveau	1	1	0	20.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	101 813	56 775	45 038	79.33
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	329 956	228 143	101 813	44.63
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	146 507	166 454	19 947	11.98
	Concours bancaires courants	270	978	708	72.37
	Emprunts et dettes financières diverses	4 970	4 978	8	0.16
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	249 751	148 906	100 844	67.72
	Dettes fiscales et sociales	122 964	133 730	10 767	8.05
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	22 535	39 168	16 633	42.47
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	546 997	494 213	52 783	10.68
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	876 952	722 356	154 596	21.40

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

436 823

494 213

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2016 19			Exercice N-1 30/06/2014 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	2 603 323	503	2 603 826	1 417 341	1 186 485	83.71
Production vendue de biens						
Production vendue de services	4 428		4 428	3 679	749	20.36
Chiffre d'affaires NET	2 607 751	503	2 608 254	1 421 020	1 187 234	83.55
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 000	3 739	1 739	46.51
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			20 916	21 678	762	3.51
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			2 631 170	1 446 437	1 184 733	81.91
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 691 892	858 972	832 920	96.97
Variation de stock (marchandises)			105 855	41 512	64 343	155.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements			10 603	8 366	2 237	26.74
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			322 388	200 794	121 594	60.56
Impôts, taxes et versements assimilés			9 526	6 905	2 621	37.97
Salaires et traitements			398 429	216 127	182 302	84.35
Charges sociales			123 794	73 956	49 838	67.39
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			33 793	18 151	15 642	86.18
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			17 679	15 577	2 102	13.49
Dotations aux provisions						
Autres charges			739	378	362	95.76
Total des Charges d'exploitation (II)			2 502 988	1 357 712	1 145 275	84.35
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			128 182	88 725	39 458	44.47
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2016 19	Exercice N-1 30/06/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 646	928	2 718	293.01
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change		68	68	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 646	995	2 651	266.32
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	8 382	6 570	1 812	27.57
Différences négatives de change		48	48	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	8 382	6 619	1 764	26.65
2. Résultat financier (V-VI)	4 736	5 623	887	15.78
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	123 446	83 102	40 345	48.55
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 886	3 123	2 763	88.47
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 940		2 940	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	8 826	3 123	5 703	182.60
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 013	3 752	260	6.94
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		12 635	12 635	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	4 013	16 387	12 374	75.51
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 814	13 264	18 078	136.29
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	26 447	13 063	13 384	102.46
Total des produits (I+III+V+VII)	2 643 643	1 450 556	1 193 087	82.25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 541 829	1 393 781	1 148 049	82.37
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	101 813	56 775	45 038	79.33

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
Informations complémentaires (CICE)	6
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	7
 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Titres immobilisés	10
Evaluation des matières et marchandises	10
Dépréciation des stocks et en cours	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	11
Liste des filiales et participations	11
 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2014 au 31/01/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La date de clôture des exercices ayant été modifiée pour passer au 31 janvier, l'exercice en cours s'est donc déroulé sur une durée de 19 mois.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 14 688 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 14 688 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/07/2014 au 31/01/2016

Description des efforts	Montant
- investissement :	6 235
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	8 453
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	14 688

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	5 290		7 783
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 141		
Installations générales agencements aménagements divers	177 252		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 601		3 845
TOTAL	183 993		3 845
Autres participations	1 000		20 000
TOTAL	1 000		20 000
TOTAL GENERAL	190 283		31 628

ANNEXE

Exercice du 01/07/2014 au 31/01/2016

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		5 290	7 783	7 783
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 141	1 141
Installations générales agencements aménagements divers			177 252	177 252
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 446	9 446
TOTAL			187 838	187 838
Autres participations			21 000	21 000
TOTAL			21 000	21 000
TOTAL GENERAL		5 290	216 621	216 621

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 290	2 390	5 290	2 390
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 141			1 141
Installations générales agencements aménagements divers	30 085	28 971		59 056
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 084	2 432		6 516
TOTAL	35 310	31 403		66 713
TOTAL GENERAL	40 600	33 793	5 290	69 103

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 390				
Instal.générales agenc.aménag.divers	28 971				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 432				
TOTAL	31 403				
TOTAL GENERAL	33 793				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	1 000				1 000
Sur stocks et en cours	30 918	17 679	20 416		28 181
Autres provisions pour dépréciation	4 346				4 346
TOTAL	36 264	17 679	20 416		33 527
TOTAL GENERAL	36 264	17 679	20 416		33 527
Dont dotations et reprises d'exploitation		17 679	20 416		

ANNEXE

Exercice du 01/07/2014 au 31/01/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	64 038	64 038	
Impôts sur les bénéfices	17 800	17 800	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 329	17 329	
Divers état et autres collectivités publiques	658	658	
Groupe et associés	4 767	4 767	
Débiteurs divers	110 959	110 959	
Charges constatées d'avance	44 982	44 982	
TOTAL	260 533	260 533	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	525	525		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	146 252	36 078	100 857	9 317
Fournisseurs et comptes rattachés	249 751	249 751		
Personnel et comptes rattachés	59 447	59 447		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 728	35 728		
Impôts sur les bénéfices	3 254	3 254		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 687	19 687		
Autres impôts taxes et assimilés	4 849	4 849		
Groupe et associés	4 970	4 970		
Autres dettes	22 535	22 535		
TOTAL	546 997	436 823	100 857	9 317
Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	69 918			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 074			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	770			770

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Réplicateur	717	100.00
Réplicateur + moulinette	1 673	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2014 au 31/01/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et info	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2014 au 31/01/2016

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	168
Autres créances	1 330
Disponibilités	2 447
Total	3 945

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	322
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 804
Dettes fiscales et sociales	63 472
Autres dettes	22 515
Total	90 113

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	44 982
Total	44 982

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Hypothèses retenues :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- hausse des salaires de 2%
- turn over faible
- taux d'actualisation à 2,5%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		14 253	

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SARL PACT2	20 000		100.00	brute	nette					
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Arrondis et différences de règlement	58	771800
- Crédit suite contrôle URSSAF	4 713	771800
- Allianz - régul cotisations 2014	79	771800
- C/P provision ORGANIC S/CA 1er sem 2014	1 036	771800
- Produit cession immo	2 940	775100
Total	8 826	
Charges exceptionnelles		
- Factures 2014	1 567	671800
- Vega - rattrapage assistance	2 332	671800
- Arrondis et différences de règlement	114	671800
Total	4 013	

IMPACT
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social : 18 rue des Boulangers
68100 MULHOUSE

--
RCS MULHOUSE TI 437 980 907
--

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUILLET 2016

L'an deux mil seize,
Le 28 juillet,
A 19 heures,

Les associés de la société IMPACT, société à responsabilité limitée au capital de 7 700 euros, divisé en 770 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, 18 rue des Boulangers, 68100 MULHOUSE.

Sont présents :

La société RS PARTICIPATIONS
propriétaire de 501 parts sociales

Monsieur Laurent ROUSSIAUX
propriétaire de 269 parts sociales

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'assemblée générale déclare renoncer à toutes formes ou délais de convocation prévus par la loi ou les statuts, confirmer et ratifier toutes irrégularités pouvant exister quant à sa convocation, sa préparation ou sa tenue qu'elle déclare couvrir expressément, les membres renonçant à se prévaloir de toute action en nullité éventuelle en donnant toute décharge à la gérance.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur Robert SOUSSAN, représentant de la société RS PARTICIPATIONS, associée présente et acceptant qui possède ou représente le plus grand nombre de parts, aucun Gérant n'étant associé.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2016 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,



- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 janvier 2016,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été communiqués aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 janvier 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 janvier 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 101 813,25 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice :	101 813,25 euros
Report à nouveau antérieur :	<u>0,60 euros</u>
	<u>101 813,85 euros</u>

AFFECTATION

Aux autres réserves :	101 328,00 euros
Au compte de report à nouveau :	<u>485,85 euros</u>
	<u>101 813,85 euros</u>

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à la l'abattement
2012	Dividendes	Autres revenus distribués
2013	27 914 euros	22 899 euros
2014	NEANT	NEANT
	NEANT	NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve l'unique convention qui y est mentionnée.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Gérant et les associés présents.

Le Gérant

les associés

R. SOUSSAN

L. ROUSSIAUX pour RS PARTICIPATIONS

R. SOUSSAN

Pour Copie Certifiée Conforme

RCS MULHOUSE TI 437 980 907

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2014	NEANT	NEANT	NEANT
2013	27 914 euros	NEANT	22 899 euros
2012	NEANT	NEANT	NEANT

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve l'unique convention qui y est mentionnée.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Pour Copie Certifiée Conforme

Gérant

1

IMPACT
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social : 18 rue des Boulangers
68100 MULHOUSE

RCS MULHOUSE TI 437 980 907

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28 JUILLET 2016

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 janvier 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'exercice clos le 31 janvier 2016 avait une durée exceptionnelle de 19 mois.

Cet exercice s'est soldé par un chiffre d'affaires de 2 608 254,07 euros et un résultat bénéficiaire de 101 813,25 euros.

Le chiffre d'affaires ramené à 12 mois s'élève à 1 646 318,36 euros ce qui représente une hausse de près de 16% par rapport aux 1 417 340,81 euros de l'exercice précédent.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 janvier 2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour l'exercice ouvert le 1^{er} février 2016, nous continuons à œuvrer afin de toujours faire progresser notre chiffre d'affaires et corrélativement notre résultat.



FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société a pris, au cours de l'exercice écoulé, une participation à hauteur de 100 % du capital de la société PACT 2, nouvellement créée.

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants : La société PACT 2 a été immatriculée le 23 septembre 2015 et a clôturé son premier exercice social le 31 janvier 2016. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 132 981 euros pour un résultat bénéficiaire de 13 387,25 euros.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Compte tenu du fait que les exercices N et N-1 ne sont pas de même durée, le rappel des comptes de l'exercice précédent n'est fourni qu'à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 608 254,06 euros contre 1 421 019,970 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 22 916,00 euros contre 25 417,15 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 1 596 639,47 euros contre 825 825,69 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 322 387,82 euros contre 200 793,81 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 9 525,89 euros contre 6 904,54 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 398 429,30 euros contre 216 127,12 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 123 793,79 euros contre 73 955,68 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 7 contre 6 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 51 472,32 euros contre 33 728,01 euros pour l'exercice précédent.



Le montant des autres charges s'élève à 739,07 euros contre 377,53 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 502 987,66 euros contre 1 357 712,38 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 128 182,41 euros contre 88 724,74 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -4 736,04 euros (-5 623,00 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 123 446,37 euros contre 83 101,57 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 4 813,88 euros contre -13 263,66 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 26 447,00 euros contre 13 063,00 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2016 se solde par un bénéfice de 101 813,25 euros contre un bénéfice de 56 774,85 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 janvier 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 876 952,35 euros contre 722 356,00 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 101 813,25 euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 101 813,25 euros
Report à nouveau antérieur : 0,60 euros
101 813,85 euros

AFFECTATION

Aux autres réserves :	101 328,00 euros
Au compte de report à nouveau :	<u>485,85 euros</u>
	<u>101 813,85 euros</u>

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2014	NEANT	NEANT	NEANT
2013	27 914 euros	NEANT	22 899 euros
2012	NEANT	NEANT	NEANT

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Pour Copie Certifiée Conforme

Le Gérant